

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 52 (1907)
Heft: 10

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

La campagne électorale. — Les leçons de l'histoire. — Une brochure sur les devoirs du soldat.

La campagne électorale bat maintenant son plein. Quand notre prochaine livraison paraîtra, le scrutin aura tranché le sort de la nouvelle loi militaire. Nous avons bon espoir.

Les partisans de la loi sont bien partis, ils ont de suite mis en avant les arguments essentiels. La question n'est plus de savoir, en effet, si nos jeunes gens de vingt ans auront une semaine ou deux de plus à passer sous les drapeaux. La vraie question est de savoir si le peuple suisse est toujours décidé à affirmer sa virilité aux yeux de l'étranger, s'il est toujours convaincu que l'entretien d'une armée solide est pour lui une nécessité politique et si sa foi en ses propres destinées est assez enracinée encore pour l'engager à accepter les sacrifices qu'elles lui imposent. Toute la question est là. La lutte est ouverte entre ceux qui nient le but pratique d'une organisation militaire en Suisse, et ceux qui, invoquant les réalités politiques et les leçons de l'histoire, affirment ce but. L'enjeu est l'opinion que se formeront les puissances européennes de notre volonté de vivre comme Etat indépendant et neutre au milieu d'elles. Si nous marquons cette volonté par notre décision de maintenir nos forces militaires à la hauteur des exigences de la guerre, elles resteront portées à respecter nos droits et notre existence internationale ; si nous faisons mine de nous abandonner, d'épargner sur nos moyens de défense, elles ne se croiront pas tenues à plus d'égards envers nous que nous-mêmes.

Ces vérités-là ne seront jamais trop expliquées aux électeurs au cours de la présente campagne. Nous sommes convaincus que si le jour du scrutin, notre peuple a acquis la persuasion que l'avenir même du pays est lié à sa décision, il n'aura pas une minute d'hésitation ; il adoptera la loi à une écrasante majorité.

* * *

Que nos lecteurs, eux, soient convaincus déjà, nous le savons. Nous prêchons des convertis. Mais il faut que ces convertis fassent œuvre de prosélytisme. Ils doivent répandre la vérité autour d'eux. Nous ne pouvons donc faire mieux que de consacrer la présente chronique suisse à reproduire un

récent article publié par le colonel divisionnaire Secretan dans la *Gazette de Lausanne*.¹ Cet exposé de faits historiques et de leur signification vaut les meilleurs arguments que l'on puisse invoquer en faveur de la loi.

Un grand nombre parmi nous se figurent que la neutralité de la Suisse et la garantie par les puissances de l'inviolabilité de notre territoire sont une protection suffisante et qui nous dispense de prendre pour notre défense les précautions auxquelles sont tenus les autres peuples.

— Nous sommes neutres, dit-on ; on nous a garanti notre neutralité ; nous n'avons donc rien à craindre ; personne ne songe à nous attaquer.

Ce raisonnement est faux. Il procède d'une conception erronée de la neutralité.

La neutralité n'est point un état dont nous soyons, à nous seuls, absolument les maîtres. Elle ne nous confère, par elle-même, aucune sécurité particulière, ni aucune protection spéciale. Elle est l'expression de la politique que nous avons adoptée, d'une ligne de conduite que nous nous sommes tracée, mais c'est tout. Le fait que les traités de Vienne proclament cette politique comme de l'intérêt général de l'Europe et garantissent l'inviolabilité de notre territoire ne nous assure aucun privilège quelconque et ne nous autorise en aucune façon à nous croiser les bras.

Nous avons les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres peuples : rien de moins, mais rien de plus.

* * *

Les cantons suisses n'ont pas toujours pratiqué la politique de la neutralité. Au XV^e siècle, dans le XVI^e, jusqu'à la bataille de Marignan, ils ont fait la guerre, tantôt alliés à d'autres Etats, tantôt pour leur propre compte. Il fut même un temps où l'infanterie des cantons régnait en maîtresse sur les champs de bataille de l'Europe et où tous les princes, le pape y compris, la recherchaient.

Marignan, « la bataille des géants », disait le maréchal Trivulce, à côté de laquelle les vingt autres auxquelles il avait assisté n'étaient que « jeux d'enfants », Marignan fut une sanglante défaite. Ecrasés par François 1^{er}, les Suisses laissèrent 10 000 hommes sur le champ de bataille. « Ces dompteurs de princes furent enfin domptés par ce royaume », écrit Brantôme.

Chat échaudé craint l'eau froide. Depuis lors, les cantons suisses ont abandonné la politique offensive et se sont confinés dans leurs territoires. Ils ont encore beaucoup bataillé, mais pour le compte d'autrui. Pratiquée occasionnellement avant cette date de 1515, la neutralité devient toujours plus la règle de conduite de la Confédération. Elle est définitivement proclamée en 1648 quand, après la guerre de Trente ans, la paix de Westphalie consacre l'indépendance de la Suisse dans le droit international, par la renonciation solennelle de l'empereur allemand à tout droit de juridiction et d'administration sur le territoire des cantons.

Mais la Suisse ne désarme pas pour cela. Au contraire. Avec la neutralité surgit la notion de la défense nationale. Pendant la guerre de Trente ans, les cantons avaient vu les armées ennemis approcher tout près de leurs frontières.

¹ Numéro du samedi 5 octobre.

res. A plusieurs reprises, ils avaient été obligés de courir aux armes pour s'opposer à l'invasion. En sorte que, dans cette même année 1648 où ils déclarent devant l'Europe vouloir désormais rester neutres dans les conflits internationaux, ils concluent entre eux la convention qui porte dans l'histoire le nom de *Défensional de Wyl* ou de *Schirmwerk*. C'est la première esquisse d'une organisation militaire fédérale : les cantons s'engagent réciproquement à fournir un certain contingent de troupes pour s'opposer au passage des armées étrangères sur le territoire de l'un d'eux.

Depuis 1648, la Diète refuse constamment d'entrer dans aucune combinaison politique qui pourrait l'entrainer dans une guerre. Sans doute, les cantons autorisent les gouvernements étrangers à recruter en Suisse des soldats pour leurs régiments — ce sont les capitulations militaires qui alors n'étaient pas réputées contraires au principe de la neutralité — mais la Diète est étrangère à ces arrangements, dans lesquels les cantons réservent d'ailleurs les obligations qui résultent pour eux des alliances fédérales.

* * *

La Révolution française prend la Suisse au dépourvu. Les cantons ont négligé leur état militaire, le lien fédéral s'est détendu, les gouvernements des cantons exploitent sans intelligence les pays sujets, qui sont les deux tiers du territoire. Le Directoire convoite le trésor de Berne. Bonaparte a besoin des ponts du Rhin et des passages des Alpes pour gagner, à son choix, Ulm ou Marengo. Incapable de se défendre, la Suisse est envahie. La Confédération du *Défensional* s'effondre. En 1798, le Directoire lui impose un traité d'alliance offensive et défensive. La Suisse devient le champ de bataille de l'Europe. C'est la ruine et la dévastation. La guerre civile fait le reste. En 1803 Bonaparte impose l'Acte de Médiation, moyennant quoi la Suisse fournira aux armées françaises 16 000 hommes de troupes.

De neutralité, il n'est plus question : « Aujourd'hui que les nations belligerantes ont détruit cet heureux prestige et traversé en tous sens cette région réputée inaccessible, écrit le Premier Consul à l'ambassadeur de France en Suisse, les siècles seuls peuvent refaire leur ouvrage qu'un moment a détruit... Ce n'est donc qu'à l'heureuse époque de la paix générale, lorsque tout ce qui a été ébranlé deviendra fixe, que la Suisse pourra reconquérir et son indépendance absolue et une constitution définitive... »

Dès que la bataille de Leipsic, en 1813, fait entrevoir la chute prochaine de l'empereur, la Suisse veut reprendre sa politique traditionnelle. Les alliés ne le lui permettent pas : c'est eux maintenant qui ont besoin des routes suisses pour pénétrer en France. En 1814, les armées autrichiennes traversent la Suisse de Bâle à Genève : les Croates campent sur la place de la Palud, à Lausanne. L'année suivante, en mai 1815, 25 000 hommes de troupes suisses, sous les ordres du général Bachmann, sont contraints de prendre part à la guerre et entrent en Franche-Comté, encadrés entre deux corps d'armée autrichiens.

Qu'est-ce à dire, sinon ceci : n'est pas neutre qui veut.

La Suisse n'a pas su, en 1798, interdire son territoire aux armées du Directoire et du Premier Consul. Par un juste retour des choses, elle est forcée de fournir des soldats aux légions de César et, en 1814-1815, de livrer passage aux alliés et de prendre part elle-même à la guerre.

Il ne suffit pas de dire : je suis neutre, je ne désire pas me mêler à vos querelles, je vous prie de passer ailleurs que chez moi. Il faut pouvoir ajouter : Je ne veux pas, et voici 200 000 hommes qui vous en empêcheront.

De cette façon, on sera mieux compris.

* * *

— Mais le traité de Vienne, nous objectera-t-on, n'a-t-il donc aucune portée ?

Certainement, il en a une. Mais la voici :

Instruits par les guerres napoléoniennes, les états-maîtres des armées qui bordent nos frontières avaient reconnu qu'il était dans leur intérêt de s'interdire réciproquement le plateau suisse et les passages des Alpes et du Jura. Et comme, d'autre part, la Suisse, qui en a la garde, déclarait vouloir retourner à sa politique traditionnelle de la neutralité dont elle avait dû sortir contre son gré et promettait de se mettre en mesure de défendre ces positions stratégiques européennes contre quiconque chercherait à s'en emparer, les puissances se sont engagées à respecter dorénavant le territoire suisse dans les guerres futures et à proclamer la neutralité suisse comme d'intérêt européen. Elles ont fait mieux : pour permettre à la Suisse de se défendre, elles lui ont restitué les territoires dont l'empereur Napoléon l'avait dépouillée (le Valais, Genève et Neuchâtel), elles ont imposé à la France le démantèlement d'Huinigne et compris dans la neutralité suisse une partie de la Savoie.

Mais cela a été fait dans l'intérêt de l'Europe plus encore que dans le nôtre et à la condition expresse que la Suisse ferait, de son côté, le nécessaire pour qu'aucune armée ne pénètre chez elle désormais.

Pendant que siégeait le congrès de Vienne, la Diète fédérale élaborait le pacte de 1815 pour servir de loi fondamentale à la Confédération reconstituée. Les puissances lui adressent un mémoire :

« Dans nos temps, dit ce document, un Etat désarmé ou armé sans système et sans unité, entouré de voisins puissants, n'est point un Etat ; s'il existe, c'est par la bienveillance ou tout au plus à la politique qu'il le doit. » Le mémoire demande par conséquent à la Suisse : « qu'elle annonce par ses institutions fédérales à l'Europe que 50 000 guerriers couvriront au besoin ses frontières et que toute la nation viendra les soutenir pour faire respecter les limites de son territoire et sa neutralité ».

La Diète répond à cette sommation en promulguant le règlement militaire de 1817, en créant un état-major fédéral et un conseil de guerre. Elle décrète en outre, un tarif douanier dont la recette servira à alimenter le budget.

Ainsi l'Europe approuve, encourage, respecte la neutralité de la Suisse, mais à la condition que cette neutralité soit armée et capable de s'imposer à qui voudrait user de notre territoire pour des entreprises de guerre. Elle entend, dit le mémoire de 1815, que « toute la nation suisse », le cas échéant, prenne les armes.

Voilà ce que les traités de Vienne signifient.

Pourquoi la neutralité de la Suisse et l'interdiction de son territoire aux belligérants sont-elles d'intérêt européen ?

Parce que, bien que le pays soit petit et la place qu'il occupe sur la carte de l'Europe, infime, il constitue de par sa nature et sa situation une position stratégique importante.

La Suisse est entourée de quatre grands Etats qui, tous quatre, prétendent exercer une action politique en Europe. Quand la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie s'abordent dans une action de guerre, il leur importe de savoir ce qui adviendra de la Suisse, qui couvre le flanc stratégique, droit ou gauche de leurs armées ou intercepte entre elles les communications. Le maître de ce territoire occupe une position centrale et dominante qui lui permet d'agir vers les quatre points cardinaux. Dès les anciens âges, depuis Annibal et César, jusqu'à l'archiduc Charles, Masséna, Souvarow, Bonaparte, les chefs des armées d'Europe ont connu et pratiqué nos routes et nos passages ou se les sont disputés.

Il en serait encore ainsi, le jour où, négligeant son état militaire, la Suisse ne serait plus en mesure d'interdire son territoire à quiconque. L'intérêt que les états-majors étrangers portent à nos institutions militaires n'est donc point platonique. Si, chaque année, ils envoient à nos manœuvres des officiers pour se rendre compte de ce que nous sommes capables de faire, ce n'est pas seulement par courtoisie ou par intérêt pour nous, c'est avant tout pour savoir si cette armée de milices est bien réellement à la hauteur de la mission que l'Europe lui a confiée et pour l'accomplissement de laquelle ils comptent sur elle.

Nous ne disons pas cela pour les besoins du moment, mais parce que cela est ; parce que l'interdiction de notre territoire aux belligérants est enseignée dans les écoles de guerre de tous les pays qui nous avoisinent et entre dans l'étude des opérations stratégiques comme un facteur important.

* * *

C'est en 1889, que pour la dernière fois, notre pays a été sérieusement inquiété par un gouvernement étranger et qu'on a invoqué les traités de Vienne et la neutralité suisse comme nous imposant des devoirs particuliers et impliquant une sorte de diminution de notre souveraineté.

Un fonctionnaire de la police alsacienne, Wohlgemuth, surpris en flagrant délit d'espionnage et de provocation sur territoire suisse, avait été arrêté par le gouvernement d'Argovie, puis expulsé. La chancellerie impériale de Berlin prit fait et cause pour son agent. Dans une série de notes diplomatiques, auxquelles s'associèrent les cabinets de Vienne et de St-Pétersbourg, elle accusa la Suisse d'une mansuétude intolérable envers les socialistes révolutionnaires et les anarchistes, auxquels, disait-on, les gouvernements des cantons suisses et le Conseil fédéral accordaient une trop large hospitalité et une trop grande liberté d'allures et de parole. Elle conclut à ce que, si la Suisse ne voulait pas déferer aux vœux légitimes des gouvernements quand à sa police intérieure, il y aurait lieu d'examiner si la neutralité garantie par les traités était encore dans l'intérêt de l'Europe.

Nous ne voulons pas entrer ici dans l'examen de ces griefs. Dans ses réponses au prince Bismarck, le Conseil fédéral fit observer, avec raison, qu'il n'y avait aucun rapport entre la neutralité de la Suisse en cas de guerre et la façon dont en temps de paix elle faisait chez elle la police ; que ces deux questions n'avaient aucun lien logique, mais qu'il était d'ailleurs disposé à étendre, dans le domaine de la surveillance des étrangers, l'action du pouvoir fédéral. Ce fut l'origine de la réorganisation du parquet du procureur général de la Confédération.

Le langage menaçant du chancelier allemand avait causé, en Allemagne comme en Suisse, une très vive émotion. Nous en trouvons la trace dans les mémoires du prince Hohenlohe, alors statthalter d'Alsace-Lorraine et qui fut plus tard, lui aussi, chancelier de l'empire.

Le 24 juin 1889, en pleine crise, il écrit dans son journal :

« En arrivant à Baden, hier après-midi, un laquais m'a remis un ordre du grand-duc¹, de me rendre chez lui à 3 heures... J'allai aussitôt au château... Le grand duc était inquiet de la situation politique et irrité des prétentions de Bismarck contre la Suisse...

» Le grand-duc voit ce conflit comme très dangereux au point de vue militaire. *Tous nos plans stratégiques sont basés sur la neutralité bienveillante de la Suisse. Une brouille avec la Suisse, qui pourrait la jeter finalement dans les bras de la France, découvrirait notre flanc gauche.*

« Toute cette campagne de Bismarck a profondément blessé la Suisse et éveillé contre lui une méfiance irrémédiable. Seul, l'empereur peut rétablir la situation s'il faisait entendre une parole d'autorité qui mit fin à l'incident. Il se pourrait que cela déterminât la retraite de Bismarck, mais ce n'est pas une raison pour qu'on le suive dans cette affaire.

» Le grand-duc en parlera dans ce sens à l'empereur, à Sigmaringen. »

Et dans le même journal, en date du lendemain, 25 juin, on lit, daté de Strasbourg :

« J'ai vu hier von Huene, attaché militaire à Paris². Comme tous les militaires, il déplore le conflit avec la Suisse. Le rétablissement des passeports à la frontière ne servira à rien, sinon à exaspérer les Suisses. Je lui ai dit de répéter cela à Waldersee³. Si Waldersee s'oppose aux passeports, Bismarck devra céder... »

L'empereur prononça la parole d'autorité que le grand-duc de Bade demandait. Et l'incident fut clos.

* * *

Si nous avons rappelé ces faits tout contemporains et reproduit ces notes qui sont d'hier, d'un des hommes d'Etat les plus éminents de l'Allemagne contemporaine, c'est pour bien établir de quelle façon on envisage au delà de nos frontières la neutralité de la Suisse.

Neutralité bienveillante, disait le grand-duc de Bade. Disons neutralité tout court, la même vis-à-vis d'un chacun, mais neutralité armée, afin qu'elle soit réelle, ce qui seul en fait la valeur.

Pour que les états-majors étrangers puissent baser leurs plans stratégiques sur la neutralité de la Suisse, il faut qu'ils la sachent appuyée par une armée solide et par la volonté manifeste du peuple suisse d'interdire sa frontière à qui que ce soit. Ils la connaissent, ils la suivent de près, ils en discernent les faiblesses aussi bien que nous mêmes. Ils savent qu'elle a besoin d'être mieux instruite encore pour être un instrument de guerre vraiment redoutable pour tous.

Voilà pourquoi la décision que le peuple suisse prendra dans un mois — le

¹ Le grand-duc de Bade qui vient de mourir.

² Le général von Huene, commandant de corps d'armée, qui, cette année, a suivi nos manœuvres

³ Le général de Waldersee, alors chef d'état-major de l'armée.

3 novembre — est si importante et pourquoi, à l'étranger, on est curieux de la connaître.

Si ce vote est affirmatif, on en conclura que le peuple suisse est conscient de son devoir national et international. Négatif, il pourra faire douter de notre volonté de rester forts.

Aux esprits réfléchis à tirer de ces faits la conclusion qu'ils comportent.

Ed. S.

* * *

Nous ne nous éloignerons guère du même sujet en signalant la brochure que vient de publier le capitaine E. Schibler, instructeur d'infanterie à la VIII^e division¹. Il s'agit d'une causerie d'un chef de compagnie à ses soldats sur les devoirs du milicien. C'est simple, c'est familier, sans exclure le souci de la forme, et c'est souvent très suggestif.

L'auteur commente la mission de l'armée fédérale. Cette mission est d'assurer l'intégrité de la patrie contre l'étranger et de maintenir l'ordre à l'intérieur. L'armée est indispensable pour ce double but.

Vis-à-vis de l'étranger, il nous faut une force armée, si nous ne voulons pas nous exposer, comme à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, à devenir le champ de bataille des nations, ou à graviter dans l'orbite d'un vainqueur par sa volonté plus que par la nôtre. Le capitaine Schibler expose les faits de cette époque, puis, cherchant d'autres exemples à l'étranger, il montre comment de tous temps et sous toutes les latitudes, la guerre a toujours fini par dompter les nations qui s'y sont insuffisamment préparées.

En Suisse, le devoir militaire est d'autant plus impérieux que par sa situation stratégique notre territoire est un appel à l'invasion. Il ouvre les débouchés sur les grandes voies des guerres européennes, sur la vallée du Pô comme sur celle du Danube et sur celles de la Saône et du Rhône. Au jour de nouveaux conflits, la moindre faiblesse de notre part dans la garde de ces passages sera saisie avec empressement par celui de nos voisins qui s'estimera intéressé à franchir notre territoire.

Il est vrai que des esprits bien intentionnés font miroiter l'idéal d'un droit international et d'arbitrages qui rendront inutiles les armées. Mais depuis les origines connues de l'histoire, les faits ont toujours démenti de si belles espérances.

Sur ce point, nul ne contredira le capitaine Schibler. S'il avait écrit sa brochure quinze jours plus tard, l'insuccès de la deuxième conférence de La Haye lui aurait fourni un nouvel argument du peu de fonds qu'il est permis de faire, dans le moment actuel, sur les désirs pacifistes des nations.

¹ *Die Armee die Beschützerin unserer Freiheit. Erläuterung der Pflichten des Vehrmannes durch einen Kompagnie-Kommandanten, von Hauptmann E. Schibler.* Brochure de 48 pages. Huber et C^{ie}, éditeurs, Frauenfeld. Prix 70 cent.

C'est encore l'histoire que l'auteur invoquera pour justifier la mission intérieure de l'armée. Celle-ci n'a-t-elle pas rendu un signalé service au Tessin en y localisant les troubles de la dernière révolution ? Son emploi dans les désordres consécutifs à une grève n'est pas moins justifié, non pas pour « servir le capital contre le prolétariat », comme le prétendent à tort certains esprits politiques, mais pour garantir la liberté d'un chacun et celle du travail aussi, respectable autant que la liberté de chômer.

Puis l'auteur examine les devoirs proprement dits du soldat : la discipline, le contentement d'esprit, la camaraderie, l'esprit de corps.

Nous ne pouvons que recommander la lecture de l'agréable opuscule du capitaine Schibler.

* * *

En remplacement du colonel F. de Tscharner, nommé chef de section à l'état-major général, le Conseil fédéral a nommé chef de l'artillerie des fortifications du Gothard et en même temps chef du bureau des fortifications, le lieutenant-colonel Hermann Keller, instructeur de 1^{re} classe des troupes de forteresse, à Airolo.

* * *

Nous sommes un peu en retard pour enregistrer la mort d'un vénérable camarade et confrère de la presse militaire suisse, le colonel d'artillerie F.-C. Bluntschli, directeur de la *Zeitschrift für Artillerie und Genie*.

Il n'était guère connu de la génération actuelle des officiers. Né en 1833, il était âgé de 74 ans lorsqu'il mourut, le 14 août passé. Cependant, il commanda encore la 6^e brigade d'artillerie jusqu'en 1894.

Il avait gagné sa première instruction militaire comme officier dans l'artillerie bavaroise où il servit neuf ans. Rentré au pays en 1862, il fut instructeur d'artillerie jusqu'en 1869, époque à laquelle il rentra dans la vie bourgeoise. Dès ce moment, outre son commandement comme officier de troupe, il consacra son activité militaire, pendant quelques années, aux fonctions d'officier de recrutement de la VI^e division. Son brevet de colonel datait de 1877.

En 1865, il avait fondé la *Zeitschrift für Artillerie und Genie*, en collaboration avec deux camarades de son arme, les officiers d'artillerie Bleuler et Dapples, qui, l'un et l'autre, devaient atteindre aussi le grade de colonel. Pendant quarante années, il a consacré la majeure partie de ses loisirs à la rédaction de ce périodique qui, promptement, acquit dans la Suisse allemande, et parmi les officiers d'artillerie et du génie de la Suisse romande, une légitime autorité.

C'est avec regret que nous voyons partir un confrère d'une si grande bienveillance et qui, toujours, sut entourer ses camarades plus jeunes d'une souriante et aimable cordialité.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Les grandes manœuvres: effectifs ; essais de projecteurs et de cuisines roulantes ; les automobiles ; les exercices ; attaque de nuit ; les différentes armes.

Tous ces derniers temps, les manœuvres impériales ont naturellement été au premier plan des préoccupations militaires. Elles ont eu lieu les 9, 10 et 11 septembre, dans la contrée située entre Höxter et Darburg, à l'ouest de la Weser. L'effectif total était de 80 000 hommes, dont 70 000 appartenant à l'infanterie et à l'artillerie et 10 000 à la cavalerie ; l'effectif des bataillons a atteint 820 hommes en moyenne, grâce à l'incorporation d'un certain nombre de réservistes, ce qui représente approximativement l'effectif de guerre au moment de la première grande bataille. Les régiments de cavalerie comptaient de 600 à 650 chevaux ; leur effectif de guerre était donc au complet. Les groupes d'artillerie de campagne à 3 batteries de 6 pièces avaient au total 275 hommes et 225 chevaux ; cette arme était en outre représentée par 2 bataillons d'artillerie à pied, chaque bataillon ayant 400 hommes et 8 obusiers de campagne. Les partis reçurent chacun un de ces bataillons, outre une compagnie d'aérostiers, une de téléphonistes, une de télégraphistes et une de cyclistes. De plus, l'un eut à sa disposition un télégraphe sans fil et l'autre une subdivision munie de projecteurs destinés à éclairer de nuit l'avant-terrain.

Les adversaires en présence étaient le VII^e corps westphalien, sous le commandement du général de cavalerie baron de Bissing, et le X^e corps hanovrien, sous les ordres du général de cavalerie de Stünzner. Chaque corps comprenait 3 divisions, chaque division deux brigades d'infanterie à deux régiments, un régiment de cavalerie, une brigade d'artillerie de campagne à deux régiments de deux groupes ainsi qu'une subdivision de téléphonistes. De plus, un bataillon de chasseurs et une compagnie de mitrailleurs étaient attachés à chaque brigade.

Chaque corps d'armée avait une division de cavalerie de 3 brigades à 2 régiments, un groupe d'artillerie de campagne à cheval, une subdivision de mitrailleurs, une de pionniers de cavalerie et une demi-compagnie de signaleurs.

Un essai à noter a consisté dans l'emploi d'un projecteur lumineux destiné à diriger de jour un rayon de lumière sur les troupes exposées au feu, de façon à les en avertir ; cet appareil, inventé par le colonel français Vial, a été construit par la maison Zeiss, à Iéna, et peut s'employer jusqu'à la distance de 4000 mètres ; il n'a naturellement d'utilité réelle qu'en temps de paix.

Cette année on a aussi essayé différents systèmes de cuisines roulantes.

La grosse chaudière, suspendue entre les quatre roues, contient 235 litres, la quantité nécessaire à la nourriture d'une compagnie ; cette chaudière est entourée d'huile, de telle sorte que le feu situé en dessous de la chaudière chauffant cette huile, cuit ainsi les aliments et les maintient chauds ; une seconde chaudière, plus petite, est destinée à faire le café. On a pu constater que, grâce à ces cuisines, de la viande très fraîche pouvait être cuite pendant la marche au point de devenir tendre et de pouvoir être mangée à l'arrivée à l'étape.

Les services rendus par ces cuisines roulantes sont tels qu'elles seront certainement adoptées et employées bientôt dans toute l'armée. Par ailleurs toute la subsistance des troupes était amenée des grands magasins aux lieux de stationnement par des colonnes de vivres ; ces colonnes étaient organisées militairement et surveillées par le personnel du train. Le dernier jour des manœuvres la nourriture a été amenée aux troupes par le chemin de fer.

Quant aux exercices eux-mêmes ils ont été rendus aussi conformes à la réalité que possible. Aucun des deux partis, par exemple, ne savait dans quel rayon cantonnait son adversaire au début de la manœuvre ; ce résultat a été rendu possible par le fait que la grande parade devant l'empereur avait eu lieu huit jours avant le commencement des manœuvres. En outre, la « tâche » de chaque parti ne lui fut remise que la veille du premier jour : de plus chaque corps reçut inopinément l'avis qu'on lui adjoignait une division de renfort, au X^e corps la 17^e division de Schwerin, au VII^e corps la 41^e division de Cassel. Cet avis ne parvint aux commandants des deux corps que la veille du premier jour des manœuvres ; ils durent donc à brûle-pourpoint prendre les mesures nécessaires au transport par chemin de fer de cette masse considérable ; ce fut un excellent exercice aussi bien pour les commandants d'unité que pour l'administration des chemins de fer.

Le corps des automobilistes volontaires avait mis 42 voitures à la disposition de l'armée ; 20 furent attribuées au chef de l'état-major général, le général de Moltke ; le ministère de la guerre en eut 5 et chaque corps 7 ; cette année de nouveau elles ont rendu de grands services et facilité dans une large mesure la direction. Il est hors de doute qu'en réalité les automobiles rendraient les plus grands services avant et même pendant le combat, spécialement pour le transport des états-majors ; ceux-ci peuvent, grâce à ce moyen de locomotion, se porter sur les points auxquels, sans cela, ils n'auraient pu parvenir qu'aux prix d'une grande perte de temps et de grosses fatigues.

Les nouvelles publiées par les journaux peu de temps avant les manœuvres, suivant lesquelles on y emploierait les ballons dirigeables, étaient totalement dénuées de fondement ; il faudra que les expériences soient encore beaucoup plus nombreuses et plus concluantes pour qu'on en arrive là. A

noter toutefois que dernièrement le ministre de la guerre, le général von Ernem, a participé à une ascension en dirigeable sur la place d'essai de Tegel près Berlin ; on y peut voir une preuve certaine des progrès réalisés dans ce domaine et de la sûreté de marche de ces vaisseaux aériens.

Cette année on a soumis à une rude épreuve l'endurance de la troupe. Quelques unités ont marché jusqu'à 65 km. avant d'arriver au combat ; fréquemment on a marché pendant la moitié de la nuit, parfois pendant la nuit entière ; malgré cela il y eut en somme peu de traînards, une preuve que les réservistes levés pour ces manœuvres étaient bien entraînés. Dans la réalité, naturellement, des fatigues pareilles ne seraient possibles qu'à titre tout à fait exceptionnel, sinon la troupe serait au bout de peu de temps hors d'emploi.

On a pu constater que dans la marche de guerre et dans les déploiements, l'infanterie est déjà tout à fait imprégnée de l'esprit du nouveau règlement ; même pendant l'assaut on n'a plus vu des lignes de tirailleurs denses, comme ce fut le cas autrefois ; le morcellement des unités n'est cependant pas poussé aussi loin qu'en France, par exemple, où les lignes de tirailleurs sont si minces et si étendues dans le terrain qu'elles peuvent à peine avoir la cohésion nécessaire à une action d'ensemble ; en guerre ce serait encore plus difficile à obtenir.

La cavalerie a bien fait son service d'exploration ; dans la poursuite elle a cependant, à notre sens, procédé avec trop de témérité. En temps de paix, on ne peut naturellement jamais savoir exactement quelle résistance est encore capable d'opposer un ennemi battu, et jusqu'à quel point la cavalerie doit le craindre ; et il faut reconnaître qu'une cavalerie qui n'a pas appris à être prête à tout événement, ne saura pas profiter, en temps de guerre, de l'instant où elle pourrait obtenir un succès. Grâce aux mitrailleuses qui lui sont adjointes, une division de cavalerie est aujourd'hui incontestablement plus apte qu'autrefois à agir comme arme de poursuite, puisqu'elle peut répondre au feu par le feu.

L'artillerie de campagne a su tenir le juste milieu entre les prises de positions trop hâtives et à découvert avec ouverture du feu précipitée et les prises de positions trop minutieusement étudiées. Tout le monde connaît la querelle d'artilleurs mise à la mode par la guerre russo-japonaise et qui se résume dans ces deux mots : « Gedeckt oder offen ». Pour nous, nous ne pensons pas que la prochaine guerre européenne présente beaucoup de cas dans lesquels la même bataille durera des journées et même des semaines ; c'est pourquoi il nous paraît sage de réservier toute sa liberté d'attitude et de prendre des positions abritées ou découvertes, suivant que les circonstances l'exigeront.

Notons encore que les prévisions de ceux qui assuraient qu'on ordonnerait pendant les manœuvres un combat de toute une journée pour prendre

une seule position, ne se sont pas réalisées; les exercices ont été au contraire très variés; les partis ont avancé et reculé à plusieurs reprises sur des espaces de terrain assez considérables, et il y eut de nombreuses attaques de flanc. Le grand assaut de nuit n'a pas réussi et l'empereur a saisi cette occasion pour déconseiller les attaques de nuit: il ne faut les pratiquer que dans des cas exceptionnels. L'empereur s'est d'ailleurs déclaré extrêmement satisfait des manœuvres et il a conféré aux deux commandants de corps, les généraux von Bissing et von Stünzner, l'ordre de l'Aigle Noir, la distinction prussienne la plus élevée.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Menus faits : au Maroc, — dans les Ecoles militaires, — à l'Ecole supérieure de guerre, — dans le haut commandement. Une réintégration. — Quelques biographies : Burtin (1874-1905), Lecourbe (1759-1815), Gassion (1609-1647). — La batterie à *trois* pièces. — Les illettrés dans l'armée.

Comme à l'ordinaire, la fin de l'été a été assez vide. Les événements du Maroc ne comportent pas d'enseignements militaires bien sérieux. Pour tirer des conclusions de ce qui s'est passé, il faudrait le connaître autrement que par les récits plus ou moins tendancieux de correspondants plus ou moins consciencieux, plus ou moins perspicaces, plus ou moins en situation de bien observer les faits. Néanmoins leurs narrations contiennent des indices, lorsque, à défaut de compétence, ils ont de la sincérité. Ces indices ne sont pas tous également satisfaisants. Mais le moment n'est pas venu de les analyser et de les utiliser.

* * *

La réunion dans les mêmes écoles des futurs officiers, qu'ils sortent des écoles ou de la troupe, l'acheminement vers l'unité d'origine, ce sont là des mesures sur lesquelles j'ai dit plusieurs fois ce que je pensais. Si séduisantes que soient les théories qui les ont inspirées, mon tempérament conservateur en redoute les effets. En tous cas, une circulaire ministérielle vient de modifier les conditions d'admission des sous-officiers dans les écoles où ils se préparent à devenir sous-lieutenants. Les programmes nouveaux tendent à accroître le niveau de la culture générale.

Est-ce un progrès? Peut-être. J'estime, pour ma part, que l'intelligence et le savoir ne sont pas nuisibles en soi, encore qu'il ne faille pas être beaucoup plus intelligent et beaucoup plus savant que ne le comportent les occupations dont on est chargé. Mais je crois aux vertus de la spécialisation.

Nous avons besoin de professionnels forts dans leur partie, de militaires qui ne voient que leur métier... tout en étant capables de voir autre chose...

* * *

Une circulaire du sous-secrétaire d'Etat à la guerre traite de la prophylaxie des maladies vénériennes dans l'armée, ce qui ne peut qu'être salutaire à la nation.

* * *

Les mutations, promotions et nominations de septembre ont causé quelque surprise. Le général Valabregue a été brutalement dépossédé du commandement de l'Ecole de guerre. Pour lui adoucir l'amertume de cette disgrâce, qui l'a mis à la tête d'une brigade d'infanterie, on l'a remplacé par un général de division, le général Maunoury, président éphémère de la commission des écoles.

* * *

Le général Davignon, qui fut le chef du cabinet du général de Galliffet vient d'être nommé commandant de corps d'armée, une place s'étant trouvée vacante, puisque le général Trémeau a quitté le 6^e corps pour entrer au Conseil supérieur de la guerre. Après le rôle qu'il a joué et son attitude en diverses circonstances, on ne s'attendait guère à ce que le général Davignon reçût la plume blanche du gouvernement actuel. Mais nous ne sommes pas au bout de nos étonnements...

Le colonel Auger, dont j'ai signalé, en juillet dernier (page 564), la cruelle et injuste disgrâce, vient d'être rappelé à l'activité. Si on peut blâmer le ministère de l'erreur qu'il a commise, on peut le louer d'avoir su la réparer.

* * *

Pendant les vacances et les grandes manœuvres, bien que la librairie soit en chômage, il m'est arrivé quelques ouvrages, sur lesquels je viens de jeter un rapide coup d'œil, et sur lesquels je vais jeter quelques notes non moins rapides.

Et, d'abord, voici « *Un soldat* », qui a paru chez Chapelot.

Quel est donc ce soldat ?

Ascète et casse-cou, audacieux et timide, énergique et doux, insouciant de sa propre existence et ménager de la vie d'autrui, Burtin fut tout cela à la fois, c'est-à-dire un homme plein de savoureux contrastes. Le commandant de Fonclare, qui fut son instructeur à Saint-Cyr, et qui n'est pas peu fier d'avoir reconnu, sous des dehors peut-être un peu déconcertants, les belles qualités militaires qu'il y avait en ce jeune homme, le commandant de Fonclare fait revivre dans le volume que voici la physionomie étrange et captivante de cet officier. Peut-être cette biographie eût-elle gagné à être plus condensée, composée avec plus d'art. En y reproduisant les lettres

des personnes qui avaient connu le jeune officier français, l'auteur s'exposait à des redites. Tous les témoignages qu'il enregistre, au surplus, ne sont pas d'égale valeur. Mais le livre est d'une lecture captivante tout de même. Le héros est si peu banal ! Et c'est bien un héros, ce lieutenant qui prend un congé de trois ans pour aller se battre en Mandchourie, qui arrive, à force de démarches et d'habileté, à devenir « sotnik » dans le corps du général Mitchenko, et à participer au raid dans lequel il trouva la mort, le 10 janvier 1905, dans sa trente et unième année.

Encore deux biographies : *Lecourbe*, par M. Jules Poirier (Albin Michel, éditeur), *Le maréchal de Gassion*, par le capitaine Henri Choppin (librairie Berger-Levrault).

La figure de Lecourbe est intéressante, et le livre que M. Poirier lui a consacré s'en ressent, encore qu'il soit un peu terne : il y manque de la passion, de l'éclat, de la vie. Des faits, des faits et des faits, des petits avec des grands, les uns curieux, les autres indifférents, le tout sans relief, sans perspective : travail de bon élève, serait-on tenté de dire.

Au contraire, le capitaine Chopin a su faire du maréchal de Gassion une peinture extrêmement animée. Le modèle en était digne. « Son caractère était composé de très belles pièces, » selon la jolie expression de son aumônier, lequel dit encore : « Il était inaccessible à l'étonnement et aux surprises, impénétrable aux traits de la volupté, infatigable dans le travail de son généreux métier, incompatible dans la fidélité de servir son roi, imprénable du côté des sentiments religieux et de tout autre. Il tiendra toujours un beau rang parmi les hardis, les plus entreprenants, les plus infatigables, les plus redoutés capitaines de son siècle. Il peut se vanter de n'avoir jamais laissé ses soldats en repos ni les ennemis en sûreté. » En définitive, physionomie extrêmement sympathique, que son biographe a su mettre en valeur.

* * *

Le commandant Aubrat m'adresse une petite plaquette dans laquelle il préconise la batterie à *trois* pièces, et il me fait l'honneur de me demander ce que je pense de sa proposition. Je ne saurais donner mon avis sur un sujet aussi technique ; mais certains pontifes du tir, que j'ai consultés, m'ont paru favorables à une solution dont le mérite semble être dans une bonne utilisation des propriétés du matériel de 75 à tir rapide, pour permettre à une pièce de tirer instantanément sur zone repérée, ce qui, d'après l'auteur, sera un des modes d'emploi les plus habituels de notre canon. Quant à la mise en action de la totalité des pièces, il va de soi qu'elle sera d'autant plus facile que le nombre total des pièces sera moindre. D'où cette conclusion : ayons de petites batteries maniables et abondamment pourvues en munitions.

A mesure que le matériel d'artillerie se perfectionne, le nombre de pièces

par 1000 fusils et par batterie doit aller en diminuant, tandis que le nombre de caissons nécessaires pour l'approvisionnement de chaque pièce doit aller en augmentant.

Tel est le postulat, la « loi », comme dit le commandant Aubrat, et il en échafaude la démonstration sur une hypothèse. Je ne le suivrai pas sur ce terrain mouvant. Je noterai seulement que cet artilleur, si entendu lorsqu'il tire le canon, a le mérite de ne point tirer... la couverture à soi. Il ne travaille pas pour le plus grand accroissement de son arme et il déclare que le nombre actuel des bouches à feu lui suffit. S'il consent qu'on l'élève, c'est uniquement « pour rassurer l'opinion publique et parer à tout imprévu ; » mais un calcul très simple montre — si tant est que le calcul ait une vertu démonstrative, en la matière, — que, « sur un terrain moyen, 23 batteries de quatre pièces (c'est l'effectif dont nous disposons par corps d'armée) constituent une force suffisante pour un corps d'armée », c'est-à-dire qu'elles permettent largement de battre deux fronts de 5 kilomètres sur une profondeur de quelques centaines de mètres. En demander davantage, c'est en demander trop. Et il convient de se contenter de ce résultat.

* * *

Le capitaine Caillaud, du 36^e régiment d'infanterie, a eu l'idée d'examiner le degré d'instruction des recrues du Calvados appartenant à la classe 1905. Il y aurait beaucoup à dire au sujet de son intéressant travail. Et d'abord, il serait bon d'être renseigné sur les jeunes gens qui n'ont pas été incorporés, car il est probable qu'il y a une corrélation entre le degré de culture des jeunes gens et les causes qui les soustrayent au service militaire. Il faudrait aussi s'entendre sur la valeur du mot illettré. Le capitaine Caillaud se garde bien — et il a grandement raison — de le réserver exclusivement aux gens qui ne savent ni lire ni écrire. A ce propos, on m'a conté jadis que le père du général Maggiolo, lequel vient de mourir, s'était mis en tête de faire noter le département de la Meurthe, où il était inspecteur d'académie, comme celui de France où l'instruction primaire était la meilleure. A cet effet, aussitôt après le tirage au sort, il envoyait les instituteurs à la chasse des conscrits de leur commune qui, appelés par leur numéro à entrer dans l'armée, n'avaient jamais appris à signer ou ne le savaient plus. Ordre était donné de tout mettre en œuvre pour le leur apprendre, grâce à quoi le département de la Meurthe passait pour être des 84 qu'il y avait alors, le seul qui ne renfermât pas d'illettrés. Car on appelait soldats illettrés, à cette époque, ceux qui ne savaient pas signer.

Donc, dans la plaquette qui renferme son étude, le capitaine Caillaud donne une définition plus large — heureusement ! — mais moins précise — malheureusement !

Il y a des illettrés de deux sortes : ceux qui n'ont jamais appris, et ceux

qui, ayant su, ont oublié. Presque toute la population (98 %) a fréquenté l'école; mais, de 14 à 21 ans, l'indifférence, le manque d'exercice, l'action dissolvante du temps, élèvent à 20 % environ la proportion des jeunes soldats qu'on peut considérer comme dénués d'instruction.

La presque totalité de ce cinquième dépourvu de culture se compose d'individus en service chez les autres. Sur 367 domestiques et 90 journaliers examinés, il y a respectivement 109 et 28 illettrés, soit un peu moins du tiers. Bien rares les gens qui, étant ignorants, travaillent à leur compte.

Un instituteur, à qui je parlais du grand nombre d'illettrés appartenant à son très riche canton, me disait qu'il avait institué dans son école un cours d'adultes. Les huit premiers jours, tout alla bien; mais, la semaine suivante, ses dix-huit élèves commencèrent à s'égrenner, et, le mois suivant le cours n'existe plus.

Les dix-huit élèves étaient pour la plupart des domestiques. Et, comme il recherchait la cause de leur désertion, il s'entendit donner cette réponse stupéfiante: qu'on louait des domestiques « pour garder les bestiaux et coucher avec eux et non pas pour les envoyer à l'école. »

...D'autres, moins égoïstes dans leur opposition, font valoir qu'il n'est pas nécessaire de savoir lire et écrire pour soigner les bestiaux et les garder.

Enfin, il en est aussi qui posent le principe suivant: « Donner de l'instruction à ces gens-là, c'est leur donner le moyen de... se pervertir! »

Et voilà comment ces malheureux, entretenus à plaisir dans leur ignorance, poursuivent et terminent leur existence. Quelles pourront être leurs distractions? L'alcool. — On n'a pas besoin d'apprendre pour boire. — Mis en place entre 9 et 11 ans, ils subiront ces traditions qui les font coucher à l'écurie la nuit, comme ils ont travaillé le jour, avec leurs bêtes. Ils n'auront de contact avec personne.

Après cela, étonnez-vous si le service du recrutement ne se conforme pas aux instructions ministérielles. Celles-ci prescrivent de ne classer dans les dragons aucun illettré, quand bien même cet illettré aurait des professions spéciales utilisables dans la cavalerie et recherchées par cette arme. Eh bien, malgré ce texte formel, le 6^e dragons (Evreux) a reçu, parmi les jeunes soldats provenant du Calvados, trois hommes dont l'instruction était absolument nulle. Un seul peloton du 28^e dragons (Sedan) compte dans ses rangs quatre cavaliers qui en sont au même point et un cinquième qui, s'il est capable de lire les grosses lettres des enseignes de magasin, ne sait ni écrire ni signer son nom!

Que de choses il y aurait à prendre dans le travail du capitaine Cailaud, même des indications paradoxales, dont celle ci: dans quatre cantons qui se touchent, on constate que le nombre des contraventions pour ivresse est en raison inverse du nombre des illettrés.

Cela tient sans doute au nombre restreint de contraventions dressées, si peu en concordance avec la réalité.

On s'habitue au danger, on s'habitue au bruit, etc. De même, on s'habitue

à voir des ivrognes. Et, du fait de la fréquence (dans le Calvados), il s'ensuit que les contraventions ne sont dressées que lorsqu'on ne peut pas faire autrement. Il faut que les ivrognes démolissent les devantures ou se livrent à des voies de fait contre des personnes, pour qu'il soit dressé contravention ; il ne suffit plus de voir un malheureux rouler ivre-mort dans un ruisseau : il faut des coups.

Et cette remarque est tellement vraie que M. le procureur général de la Cour d'appel de Caen l'avait faite depuis longtemps.

Je crois à la grande utilité des monographies du genre de celle-ci. Et j'estime qu'il y aurait intérêt à exécuter pour toute la France, sauf à le faire contradictoirement, le travail de statistique intelligente que nous possédons aujourd'hui pour un petit coin de notre pays.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Les grandes manœuvres ; les expériences auxquelles elles ont donné lieu. —

La question du canon de campagne et la Commission d'enquête pour l'armée.

Cette année-ci, nos grandes manœuvres ont revêtu plus d'importance que de coutume, tant par les effectifs convoqués que par l'envergure donnée aux opérations et l'intérêt des services mis en œuvre. Le terrain choisi a été celui du débouché de la grande route du Simplon, terrain dont la valeur a été accrue encore par la nouvelle voie ferrée, et celui du débouché de la vallée d'Aoste,

Ce choix a été très commenté et non moins critiqué. On a fait valoir contre lui des considérations de tout ordre. Il se justifie pourtant par de bons motifs. Ces dernières années, les grandes manœuvres, se sont déroulées un peu partout en Italie, et toujours ont provoqué des susceptibilités. Il en a été surtout ainsi de celles qui ont eu lieu sur la frontière orientale. Afin d'éviter de soulever à nouveau ces susceptibilités, si peu fondées soient-elles, on a jugé opportun de chercher un point de notre frontière où nous jouissions de toute sécurité, soit dans le voisinage de la Suisse.

L'exercice entrepris a donc été moins de répondre à une situation de guerre politiquement simple et d'étudier un terrain d'opération probable qu'une école de maniement d'un groupe d'armée offerte à nos généraux, une expérience du fonctionnement de nombreux services, anciens et nouveaux, et une période d'entraînement pour de forts effectifs, formés par l'encadrement dans celui de paix d'un grand nombre de réservistes (classes de 1879, 1881 et 1882).

Examinons brièvement la force des partis, la préparation des services, le

thème des manœuvres, les opérations et les principales conclusions que l'on peut déduire de cette étude.

* * *

L'armée *rouge* (l'envahisseur) était composée de deux corps d'armée, I^{er} et III^e, chacun à deux divisions. Au total : 16 régiments de ligne (47 bataillons), 2 régiments de bersagliers (8 bataillons), 2 régiments de cavalerie (12 escadrons), 32 batteries de campagne (48 pièces de 87 B, 80 pièces de 75 A sur affût rigide), 4 compagnies du génie (2 de sapeurs et 2 de télégraphistes), une section d'expérience de mitrailleurs d'infanterie et tous les services de première et de deuxième ligne, parc de corps, service des subsistances, service de santé, etc. Les corps d'armée, les divisions et les unités inférieures étaient commandés par leurs titulaires. Commandant du groupe, le lieutenant-général Mainoni d'Intignano.

L'armée *bleue* (nationale) comprenait un corps d'armée à deux divisions, le II^e, et une division indépendante de cavalerie, la 7^e. Au total, 12 régiments de ligne (35 bataillons), un régiment de bersagliers (3 bataillons), une compagnie cycliste, 5 régiments de cavalerie (30 escadrons), 21 batteries de campagne (56 pièces de 75 à affût rigide, 24 de 87 B et 4 de 75, modèle 1906, à recul sur l'affût ; 2 batteries à cheval (8 pièces de 75 à affût rigide) ; 3 compagnies du génie (2 de sapeurs, une de télégraphistes) ; 2 sections d'expérience de mitrailleuses de cavalerie, un parc aérostatique, et, comme pour le parti rouge, les services de première et de deuxième ligne. Commandant, le lieutenant-général Roger.

Les unités étant renforcées à la moitié de l'effectif de guerre par les réservistes, le parti rouge comptait approximativement 1500 officiers, 32 000 hommes, 6000 chevaux ; le parti bleu 1300 officiers, 25 000 hommes, 6500 chevaux. En y ajoutant les troupes attribuées à la direction des manœuvres (une compagnie de télégraphistes, 2 compagnies de chemins de fer, un détachement d'automobilistes), l'effectif total s'est élevé à 72 000 hommes, soit 15 000 de plus que lors des précédentes grandes manœuvres, en 1905.

* * *

Afin de se rapprocher le plus possible des réalités de la guerre, on s'est appliqué à corriger certains errements du passé. Tout d'abord, la plus grande liberté de manœuvres possible a été laissée aux chefs des partis, l'intervention de la direction des manœuvres a été limitée de façon à ne pas entraver trop la spontanéité des opérations. Pendant les journées de combat on n'a pas donné les signaux pour le commencement et la fin de l'action. Il a, du reste, été convenu que les opérations commencerait à 5 heures du matin. Chaque soir, la situation est restée en l'état reconnu et fixé par les arbitres, les troupes bivouaquant, le cas échéant, sur leurs emplacements de combat.

Cette méthode, la plus féconde en enseignements pratiques, exige naturellement un grand nombre d'arbitres et d'agents d'information. Vingt généraux ont fonctionné comme arbitres sous les ordres du général Pedotti ; 38 officiers d'état-major et des différentes armes comme agents d'information, sous la direction du colonel d'état-major Ruelle. Nous examinerons plus loin quelques détails de l'organisation de ce service.

Un grand nombre d'officiers étrangers ont assisté aux manœuvres comme attachés militaires. Parmi eux, comme représentants d'Etats éloignés, des officiers de la République argentine, turcs, roumains et japonais. De nombreux journalistes aussi, parmi lesquels un Suisse correspondant des *Basler Nachrichten*.

La concentration des troupes dura cinq jours, du 23 au 27 août. Par voies ferrées et par étapes, elles se rassemblèrent, les rouges, à Domo d'Ossola, dans la vallée de la Toce et près d'Ivrée, dans la vallée de la Doire Baltée ; les bleues au nord de Novare.

* * *

Outre de nombreuses lignes télégraphiques et volantes, outre le parc aérostatique et les autres modes généralement employés, le service des informations a disposé de stations radiotélégraphiques et de chiens de guerre.

Six stations radiotélégraphiques ont fonctionné, savoir : trois à Borgomanero, une à Novare, une à Biella et une à Omegna. Celles de Borgomanero, à 4 km. les unes des autres, ont été établies de façon à recevoir simultanément une transmission des trois autres, lesquelles ont dû subir quelques déplacements dans le cours des opérations. Chaque station comporte trois voitures avec un officier, 10 hommes de troupe et 8 chevaux. Une voiture contient le groupe électrogène pour la production de l'énergie électrique et du courant alterné ; une autre les appareils de transmission et de réception ; la troisième le matériel aérien. La station de Biella, destinée à de forts déplacements, était automobile. Tout le matériel de la station a été chargé sur un camion unique. La rapidité de la transmission est celle du télégraphe Morse.

* * *

Les automobiles ont été servis en quantité, un plus grand nombre, peut-être, que ce n'a jamais été le cas dans les circonstances de ce genre. Le groupe automobiliste n'a pas compté moins de 61 voitures et 19 camions. Des 61 voitures, 23 étaient militaires ; les 38 autres provenaient de particuliers, convoqués par invitation officielle et membres de la nouvelle association sportive patriotique dont je vous ai entretenu dans ma dernière lettre. La plupart de ces voitures étaient de 24, 32 et 40 HP. Les volontaires eussent été plus nombreux encore, si la course de Brescia n'en avait retenu beaucoup.

Le service a été dirigé par un major du génie, assisté de six autres officiers de cette arme. 55 voitures ont été à la disposition de la direction des manœuvres, à Borgomanero ; 3 à celle de chacun des partis.

Les 19 camions ont servi au transport des vivres, à raison de cinq à la division de cavalerie, les autres aux divisions d'armée. La fabrique Heinmans a fourni une automobile sanitaire qui, naturellement, a été attribuée également à la division de cavalerie. Enfin, nombre de motocycles ont été utilisés par les corps d'armée, machines appartenant à des particuliers, car nous ne possédons pas de motocycles militaires. Le Touring Club, toujours patriotiquement empressé à servir les besoins de l'armée, s'est chargé, à l'aide de ses nombreuses succursales, du ravitaillement de la benzine, donnant une preuve nouvelle du concours que sa puissante organisation lui permet de prêter aux opérations de guerre.

Toujours pour le service d'information, un certain nombre de « chiens informateurs » ont été attachés à un régiment de bersagliers. Ces chiens, de grande taille, appartiennent à une race suédoise très intelligente. S'il s'agit de transmettre une information, la missive est fixée au collier, et la bête part à toute vitesse rejoindre ses congénères au poste de réception. Ces chiens ont rendu de bons services, quoiqu'ils aient souffert du chaud.

* * *

Quelques détails aussi sur le service de santé. Il a pris de nos jours une telle valeur au point de vue moral et humanitaire, que l'on est obligé de lui donner un grand développement.

Outre les moyens ordinaires dont disposent les unités, — brancardiers, voitures sanitaires, ambulances, — on a assigné aux grandes unités des hôpitaux de guerre de la Croix-Rouge, savoir : au parti rouge, un hôpital de campagne de 50 lits, deux hôpitaux de guerre de 50 lits chacun, une ambulance de montagne, deux hôpitaux de réserve, dont l'un de 200 lits à Domodossola, l'autre de 100 lits à Ivrea ; au parti bleu, deux hôpitaux de campagne de 50 lits, un hôpital de guerre de 50 lits, un hôpital de réserve de 100 lits, à Novare. Toutes les précautions hygiéniques ont aussi été prises pour assurer la bonne santé des troupes, notamment l'expertise des eaux potables.

Comme engins du service de santé, on a essayé un sabre-scie pour le sciage des branches d'arbres de façon à en faire des attelles. On a continué les expériences, commencées en 1905, des tentes du système Tortoise, du système Salzmann, et une tente-ambulance système Gotschalk pour les hôpitaux de première ligne.

* * *

Pour le service de l'alimentation, chaque parti a disposé de ses magasins ordinaires de vivres avec troupeau de bœufs, sa boulangerie avancée et ses

colonnes de transport avec voitures réquisitionnées. A chaque division une section des subsistances. Enfin, tous les magasins de vivres et de fourrages de seconde ligne. Chaque jour on a envoyé depuis les magasins et les boulangeries avancés, les vivres et le pain aux sections des subsistances qui les ont répartis aux troupes. Le vin et les denrées d'assaisonnement ainsi que la paille de couchage et le bois de cuisine ont été achetés sur place. Pour la viande, on a généralement envoyé depuis le troupeau, chaque jour quelques têtes de bétail aux sections qui ont procédé à l'abattage.

Les colonnes de transport transportent depuis les magasins avancés aux sections. A titre d'expérience, les camions automobiles, dont quelques-uns d'un type très nouveau, ont servi à cette besogne, cela comme suit :

Neuf camions pour le transport de la viande fraîche à la suite des troupes, savoir un camion pour chaque section de vivres des divisions d'infanterie, et deux camions pour la division de cavalerie. Ces voitures marchent à 9 km. à l'heure. Huit d'entre elles ont une force de 18 à 24 HP., — fabrique Fiat — et peuvent recevoir une charge de 1800 à 3500 kg. La neuvième, 30 HP. avec charge de 3500 kg., sort de la fabrique Orion

Des chariots, suivant le mode ordinaire, ont aussi servi au transport de la viande, chariots de trois types différents, dont deux de types français à caissons isolants, pouvant transporter un bœuf partagé en quartiers.

A la division de cavalerie, deux camions ont servi pour le transport de l'avoine et du pain, un camion Orion de 20 HP. supportant 2000 kg. et un camion Berna, de 30 HP. supportant 5000 kg.

Quatorze cuisines roulantes, nouveau modèle de montagne, ont été expérimentées aux 29^e et 71^e régiments. Vous connaissez le principe de ces engins : une marmite en fer étamé avec fermeture hermétique, introduite dans des caissons de bois doublés d'une matière isolante ; conservant pendant longtemps la chaleur. Les modèles expérimentés ont donné de favorables résultats. On a pu faire rapidement la cuisine. S'agit-il d'apprêter la viande on la laisse bouillir pendant dix minutes ; la marmite bouillante est alors introduite hermétiquement close dans le caisson isolant. Le bouillon conserve une température supérieure à 80°, suffisante pour compléter la cuisson de la viande pendant plus de deux heures. Ainsi, non seulement on gagne du temps et du combustible, mais on a le grand avantage de transporter la viande à la suite de la troupe qui reçoit son repas chaud dès l'arrivée à l'étape.

Quatre camions automobiles ont été affectés au transport du foin, camions de 14 HP. portant une charge de 1000 kg.

Enfin, outre les fours roulants du modèle ancien (1879), on a livré à la 11^e division de cavalerie, pour en faire l'essai, trois fours roulants du système Weiss et deux du système Lemaire et Gavin. Ils suivent les troupes en marche et peuvent travailler jusqu'au moment du départ. Pendant la marche, on

peut préparer la levure et commencer le chauffage. Les anciens fours demandent à peu près six heures pour être installés et chauffés. Les nouveaux marquent donc un grand progrès.

La ration journalière du soldat a été la ration normale, sauf pour la viande, dont la ration a été relevée de 200 grammes à 250.

* * *

Passons au thème des opérations qui se sont déroulées du 28 août au 3 septembre.

Le lieutenant-général Saletta, le vieux chef de notre état-major, directeur supérieur des manœuvres, a communiqué le 27 août la supposition suivante :

L'armée italienne (bleue) a la plus grande partie de ses forces engagées depuis un certain temps déjà au delà de la frontière occidentale de l'Italie. Une colonne rouge descendant du Simplon a occupé Domo d'Ossola après avoir repoussé les avant-postes bleus. Sa cavalerie a atteint Ornavasso. Une autre colonne rouge, après avoir forcé le fort de Bard est arrivée à Ivrea. Une partie de ses troupes occupe Zubiena. Elle a poussé sa cavalerie jusqu'à Cerrione.

Le parti bleu rassemble des forces considérables à Novare.

Voici les ordres des deux partis pour les 27 et 28 août :

Parti bleu : Des fractions de troupes sont envoyées sur les hauteurs entre les lacs Majeur et d'Orta et à l'ouest de ce dernier, afin d'arrêter l'avant-garde rouge venant de Domo d'Ossola. La cavalerie explore entre Cavaglia et la Sesia.

Parti rouge : Le III^e corps d'armée, portant devant lui des fractions de troupes légères, avance sur les rives du lac d'Orta et sur la rive occidentale du lac Majeur. Le I^{er} corps d'armée avance vers la plaine, en se couvrant par de nombreux avant-postes de cavalerie et d'infanterie.

Je n'entrerai pas dans le détail de la manœuvre. Il n'offrirait d'intérêt que pour ceux qui y ont assisté. Il faudrait d'ailleurs pour en tirer des considérations utiles, une description minutieuse de chaque mouvement. Limitons nous à la tournure générale des opérations.

Etant donné le thème ainsi que la composition et la dislocation des deux partis, on pouvait prévoir que le parti rouge chercherait la jonction de ces deux colonnes qui débouchaient dans la vallée par deux points distants d'une bonne centaine de kilomètres : Ivrea, Domo d'Ossola, tandis que le parti bleu chercherait à l'entraver en profitant de sa supériorité numérique sur chacune des colonnes séparées pour les battre successivement. Quant au point où la jonction serait cherchée, on pouvait supposer que le rayon de concentration des bleus se trouvant devant le front du débouché oriental, c'est là que l'action principale serait portée, le III^e corps débouchant

d'Ivrée étant appelé à joindre le plus tôt possible le I^{er}. Cette marche de flanc d'un corps d'armée à une distance relativement faible de l'adversaire, était favorisée par le terrain accidenté qui, par Biella, Mosso, Borgosesia s'étend jusqu'au lac d'Orta. Une fois les forces de ses deux corps réunies, le parti rouge pouvait tenter de pousser plus avant son invasion.

Le parti bleu devait manœuvrer par la ligne intérieure, et porter sa masse principale sur une des colonnes pour la battre pendant qu'il retiendrait seulement l'autre avec une minime partie de ses forces, puis se retourner contre cette dernière. A cet effet, il pouvait employer très utilement sa division de cavalerie indépendante, en la chargeant de résister opiniâtrement au I^{er} corps qui ne manquerait pas de hâter sa marche de jonction.

Ces prévisions paraissaient les plus naturelles. L'exécution y a partiellement répondu.

En effet, le commandant des bleus, général Roger, s'est empressé de porter sur la gauche de sa ligne d'opération (Novare-Borgomanero-Orta-Ornavasso-Domo d'Ossola) les 30 escadrons de sa division de cavalerie pour entraver le mouvement du I^{er} corps d'armée. Avec ses trois divisions d'infanterie et ses troupes auxiliaires il se porta de front sur le III^e corps afin de le refouler.

Afin de ne pas accélérer trop le dénouement de l'action, la direction des manœuvres retarda d'un jour le mouvement des bleus, faisant ainsi le jeu des rouges qui en profitèrent très congruement. Le III^e corps d'armée appela à lui le I^{er}, qui, jugeant de la menace que constituait pour lui la cavalerie ennemie, prit les meilleures dispositions pour avancer en protégeant son flanc droit et ses derrières. Il plaça ses trains au centre de sa longue colonne, les garantissant ainsi contre les entreprises de l'ennemi. A plusieurs reprises la cavalerie bleue tenta d'arrêter la colonne rouge, mais soit qu'elle n'agît pas toutes forces réunies, soit que le terrain lui fût défavorable, elle n'obtint jamais de résultats un peu marqués contre son prévoyant ennemi. En conséquence, et nonobstant deux importantes tentatives des bleus à Gozzano et à Borgose pour s'interposer entre les deux corps rouges, ceux-ci opérèrent leur jonction le troisième jour des manœuvres. Les bleus se concentrèrent alors au sud de la ligne Borgosesia-Borgoticino, les rouges marquant sur eux. La partie stratégique des manœuvres était terminée, la tâche des généraux d'armée prenait fin.

Les actions qui suivirent constituèrent une série de petits combats dans une vaste zone de terrain ayant Gozzano pour centre, préludes d'une grande bataille générale. Mais cet acte qui, en guerre est celui du dernier mot, ne présente pas d'intérêts aux manœuvres ; le développer est ridicule ou inutile, dans tous les cas inopportun. On interrompit donc les mouvements, terminant la période des manœuvres avec un jour d'avance sur la date

fixée. A diverses reprises, les prévisions de la direction des manœuvres sur la durée des actions et sur leur développement ont été trompées par la réalité. Mais il faut s'en féliciter plutôt que le déplorer, car jamais autant que cette fois-ci on a fait le possible pour n'altérer en rien la suite naturelle des événements. Le dernier jour, l'offensive décisive du parti rouge commençait le refoulement du défenseur sur les dernières positions qu pouvaient protéger sa retraite dans la plaine de Novare; les derniers enseignements des manœuvres étaient acquis; elles devaient finir avec la victoire de l'envahisseur rouge sur l'énergique défense des bleus.

Les critiques n'ont pas fait défaut, de la part d'un chacun. Il ne pouvait en être autrement, et elles se produiront encore lorsque tous les rapports de combat ayant été recueillis par la direction des manœuvres, celle-ci sera en mesure de rédiger une relation complète et définitive.

Il faut regretter que cette critique d'ensemble ne puisse suivre immédiatement les opérations, soit à un moment où l'impression des erreurs commises ou des succès obtenus est encore vive et où la mémoire des lieux et des circonstances est précise. A ce moment, les participants sont mieux en état de profiter des leçons dont une saine critique est l'aboutissement. Malheureusement du temps est nécessaire pour la réunion de tous les documents et une étude impartiale des faits, l'intérêt s'est affaibli et les esprits sont moins disposés à tirer profit du récit.

Ce que je puis affirmer cependant, car les spectateurs sont sur ce point unanimes, c'est que notre soldat a donné une nouvelle preuve de sa résistance, de sa discipline et de son esprit militaire, et cela tant les réservistes que les soldats de l'active. On a pu constater même que cette année-ci ne s'était produit aucun de ces incidents antimilitaristes qui ont éveillé tant de préoccupations ces dernières années. C'est un symptôme réjouissant de santé publique.

En ce qui concerne les services de l'armée, on a pu se réjouir des résultats obtenus par certains de ceux qui ont prêté à des expériences nouvelles, expériences d'appareils ou de méthodes. La conséquence sera l'introduction à plus ou moins brève échéance de plusieurs de ces services tel l'automobilisme, la radiotélégraphie, et d'autres. Il faut observer surtout que, chez nous, le service de l'alimentation a toujours été inférieur à ce qui est désirable. On a trop compté sur la proverbiale sobriété du soldat italien. Il est exact qu'il n'a pas de grandes exigences; notre paysan restera facilement une journée à jeun sans se plaindre, comme cela est arrivé pendant les récentes manœuvres. Mais il serait imprudent de trop tabler là-dessus. Notre armée est peut-être la plus arriérée en ce qui concerne l'alimentation du soldat et nous avons grand besoin de réaliser des progrès dans ce domaine si important pour le succès des opérations.

Egalement défectueuse, — c'est une autre insuffisance de notre armée, —

s'est montrée la chaussure du fantassin. Il est nécessaire, il faut, coûte que coûte, munir notre infanterie d'une chaussure plus forte et plus rationnelle. Des troupes mal chaussées ne marchent pas et par conséquent ne combattent pas, car combattre aujourd'hui c'est marcher. Peut-être vaudrait-il mieux un fusil moins précis et de moins longue portée que le nôtre et une meilleure chaussure. Les inconvénients de la nôtre ont pu être relevés par tous ceux qui ont vu se mouvoir nos régiments; et ces inconvénients se sont accusés naturellement plus sensibles pour les réservistes, à cause de leur âge et de la perte de l'entraînement. On a vu des réservistes, poussés par le point d'honneur, continuer à marcher nus-pieds, après avoir ôté leurs souliers parce que ceux-ci, trop bas, trop durs, mal conformés, les blessaient: spectacle à la fois désolant et réconfortant.

On pourrait éléver une critique analogue, quoique moins sévère, contre l'habillement et l'équipement : la couleur de l'uniforme, la forme de la coiffure, celle du havresac. La répartition du chargement demande aussi un changement radical. Les manœuvres de cette année qui l'ont prouvé une fois de plus imprimeront un nouvel élan à l'étude des réformes commencée et qui a conduit déjà à quelques résultats pratiques, par exemple l'adoption du képi (casquette) dont je vous ai déjà parlé.

* * *

Le matin du 4 septembre, en présence de S. M. le roi, le général Saletta, directeur des manœuvres, a tenu une conférence finale à laquelle ont assisté 60 généraux et plus de 200 officiers supérieurs et commandants. Voici le résumé de ce qu'il a dit.

Parlant du choix du théâtre des manœuvres, il a exposé que celui-ci avait été dicté uniquement par le désir d'exercer les unités et les commandants sur un terrain nouveau. Il justifia le retard imposé au mouvement des bleus par la nécessité de laisser l'action se dérouler dans un terrain mieux approprié à son développement dans les limites du temps assigné aux opérations. Il regretta que les commandants aient trop limité leur initiative et que les chefs en sous-ordre aient montré une insuffisante connaissance de la situation et des intentions du commandant. Les ordres ne sont pas toujours transmis avec la précision ni la clarté désirables, d'où des erreurs tactiques.

Examinant l'action des diverses armes, le général Saletta constate que si l'infanterie donna la preuve de son entraînement à la marche, elle ne sut pas toujours se couvrir dans le voisinage de l'ennemi. L'artillerie s'est montrée manœuvrière. Sur la cavalerie, le général réserve son jugement, relevant toutefois que le terrain était défavorable à son action et la louant d'avoir su parcourir une moyenne quotidienne de 50 km. Il loua sans restriction le fonctionnement des services, mais en faisant ressortir cependant

la grande différence qui existe entre les effectifs de manœuvres et ceux de guerre. Il a terminé par des paroles d'encouragement à l'adresse des officiers qui doivent étudier et persévérer dans l'effort s'ils veulent rester à la hauteur des exigences de la guerre.

* * *

Le canon de campagne Krupp à recul sur l'affût, à l'essai en Italie depuis plus d'un an, n'a pas rencontré grand accueil. Une tempête de protestations s'est élevée ces derniers mois contre la fabrique et a provoqué une longue et ingrate polémique. Certes, nos inspecteurs d'artillerie ont mis quelque exagération dans la sympathie dont ils ont entouré ce matériel, alors qu'ils auraient pu prendre en plus sérieuse considération d'autres modèles tant étrangers que nationaux. Mais il y a eu exagération aussi en sens contraire, c'est à dire de la part de ceux qui ont écrit que le nouveau shrapnel cessait d'être efficace à 2000 m., que la bouche à feu ne pouvait plus servir après quelques cents coups, que sa construction était défectueuse, etc. Depuis le mois de juillet jusqu'à ces derniers jours, toute la presse italienne s'est occupée de cette grave querelle. Les autorités militaires ont fait des déclarations rassurantes mais qui n'ont pas rassuré tout le monde.

Vous me dispenserez de répéter tout ce que l'on a dit ou écrit, tout ce que l'on dit ou écrit encore sur ce sujet.

Le seul point important est que prochainement on verra la fin du débat et que cette irritante question trouvera sa solution.

* * *

C'est de la Commission d'enquête pour l'armée que le pays attend, entre autres, cette solution. Comme vous le savez, cette Commission doit rapporter au milieu de l'année prochaine sur tout ce qui a trait à l'administration de la guerre. Mais pour le moment, elle concentre son attention sur le problème de l'artillerie.

Elle opère de la façon suivante : Pendant plusieurs jours elle a fait manœuvrer et tirer la batterie devant elle au camp de Nettuno. Puis elle a assisté aux grandes manœuvres — ou plutôt une commission choisie parmi ses membres — s'intéressant à tous les services de l'armée, mais s'attachant plus spécialement à l'examen de la batterie Krupp attribuée au parti bleu. Elle l'a suivie dans ses marches et dans ses prises de positions pour s'assurer de sa mobilité et des facilités de son fonctionnement. A mi-septembre, elle s'est réunie à Rome et a interrogé un grand nombre de personnes compétentes : généraux, officiers supérieurs, capitaines, lieutenants, ouvriers des usines de l'Etat, journalistes, etc., bref tous ceux qui pouvaient fournir des éclaircissements utiles et sincères. Les interrogatoires ont été sténographiés et signés par les interrogés. La Commission procédera encore à des

expériences de tir et de roulage avec un personnel autre que celui employé jusqu'à présent. Le programme de tir a été arrêté par l'amiral Bettolo, membre de la Commission. Je crois intéressant de vous l'indiquer :

Seront mis à l'épreuve :

4 canons de 75 mm. A. Krupp, modèle 1906.

1 canon de 75 mm. A. de la fabrique nationale et pouvant tirer une cartouche réunissant le projectile et la charge.

1 canon de 75 mm. A. de fabrication italienne, à affût rigide.

On tirera des séries successives de 50 coups avec chaque bouche à feu, en changeant de poudre à canon pour chacune des pièces de la batterie Krupp. Des tirs à outrance sur buts fixes seront tirés par chaque bouche à feu pour déterminer son degré de résistance, celui de l'affût et les qualités balistiques. En même temps, on mesurera les vitesses initiales et la tension à laquelle est soumise le canon.

Après toutes ces expériences, et en novembre probablement, nous aurons une réponse définitive, et quelle qu'elle soit, le pays pourra s'y soumettre avec confiance parce que la Commission qui, comme vous le savez, ne compte pas moins de 17 membres, est réellement au-dessus du soupçon.



INFORMATIONS

SUISSE

La fortification et le béton armé. — Un abonné nous écrit :

« Jusqu'à ce jour, le béton armé n'a guère pris place dans la construction des fortifications, ou plutôt, le peu de béton armé qui a été employé jusqu'ici dans la construction des forteresses, a servi à faire des planchers et des plafonds dans les casemates destinées au logement des troupes.

Contre le feu de l'artillerie moderne, on a opposé des cuirassements en acier, de fortes maçonneries de granit, ou bien on a coulé des masses de béton de ciment.

Si on avait connu les qualités du béton armé, on se serait vite rendu compte que ce serait en fortifications que son emploi aurait dû plutôt se généraliser. Il est bien entendu que les divers systèmes de béton armé, employé dans les constructions civiles, ne sont pas faits pour résister à la perforation et à l'explosion d'un projectile d'artillerie. *Il faut une autre composition de béton armé.*